

PG/MM.-
REPUBLIQUE DU DAHOMEY

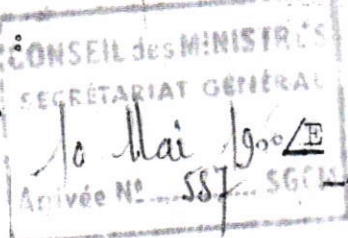
PRESIDENCE DU CONSEIL
DES MINISTRES

SECRET du PREMIER MINISTRE

ANNÉE 1960 N° 128 /PCM/MI.-

SOMMAIRE :

a/s
Nomination.



PREMIER MINISTRE

VU la Loi N°59/3 du 15 Février 1959 portant Constitution de la République du Dahomey;

VU la Loi N°59/I6 ALD du 9 Juillet 1959 fixant la liste des emplois Supérieurs de la République du Dahomey dont la nomination des Titulaires est faite par Le PREMIER MINISTRE, le Conseil des Ministres étant obligatoirement entendu;

VU les nécessités de Service;

SUR la proposition du Ministre de l'Intérieur;

Le Conseil des Ministres entendu;

- SECRET -

ARTICLE 1er.- M.PLOUIDY Jean Paul, Attaché de 3ème classe 2ème échelon de la F.O.M., de retour de congé, est nommé Commandant de Cercle par intérim de OUIDAH.

ARTICLE 2.- Le présent Décret qui prendra effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera./.-

Par Le Premier Ministre
Le Ministre de l'Intérieur

Porto-Novo, le 7 Mai 1960
Pour le PREMIER MINISTRE absent;
le VICE PREMIER MINISTRE,

M.AROUNA.-

AMPLIATIONS :

Original	I
J.O.R.D.	I
Présidence	15
Hausaire	I
M.I.	5
C.D.	I
Trésor	I
BCP/FOM	3
M.A.C.	I
Cercle de Ouidah	I
Intéressé	I
Radio-Inform.	2

OKE ASSOGBA